

- La Thémis*, revue de législation, de droit et de jurisprudence, rédigée par l'Hon. T.-T.-J. LORANGER, B.-A.-T. de MONTIGNY, etc.
- Rapports Judiciaires de Québec*, publiés par le Barreau de la Province de Québec, section du district de Québec.
- The Montreal Law Reports, Superior Court*, publiés par James KIRBY, avocat.
- The Montreal Law Reports, Queen's Bench*, publiés par James KIRBY, avocat.
- Knapp's Reports of Cases*, décidés par le Conseil Privé et publiés en Angleterre par Jerome Wm. KNAPP, avocat.
- Moore's Reports of Cases*, jugés par le Conseil Privé et publiés en Angleterre par Edmund-F. MOORE, avocat.
- Moore's Reports of Cases, New Series*, jugés par le Conseil Privé et publiés en Angleterre par Edmund-F. MOORE, avocat.
- The Law Reports, Privy Council Appeals*, publiés en Angleterre par Edmund-F. MOORE, avocat.
- The Law Reports, Appeal Cases before the House of Lords and the Privy Council*, publiés en Angleterre par Chs CLARK, John-Fraser MAC-QUEEN et Herbert COWELL, avocats.
- The Law Journal Reports, Privy Council*, revue publiée en Angleterre.
- The Law Times Reports*, revue publiée en Angleterre.
- The Reports*, revue publiée en Angleterre par John MEWS, avocat.
- Les Rapports Judiciaires Officiels de Québec, Cour Supérieure*, publiés par le Conseil Général du Barreau de la Province de Québec.
- Les Rapports Judiciaires Officiels de Québec, Cour du Banc de la Reine*, publiés par le Conseil Général du Barreau de la Province de Québec.
- La Revue de Jurisprudence*, ou recueil de décisions des divers tribunaux de la Province de Québec, publiée par des juges et des jurisconsultes, sous la direction de C.-C. de LORIMIER, juge de la Cour Supérieure.
- La Revue Légale*, nouvelle série, publication mensuelle de droit, de législation, de critique et de jurisprudence.
- Les Rapports de la Cour Suprême du Canada*, par George DUVAL, avocat.
- Rapports de Pratique de Québec*, publiés par M. Ed.-Fabre SURVEYER, avocat.
- Rapports Judiciaires Révisés de la Province de Québec*, comprenant la revision complète de toutes les causes rapportées dans les différentes revues de droit de cette province, jusqu'au 1er janvier 1892, ainsi que des causes jugées par la Cour Suprême et le Conseil Privé sur appel de nos tribunaux, par l'Honorable M. Mathieu, juge de la Cour Supérieure de Montréal, docteur en droit, doyen et professeur de Droit Civil à la Faculté de Droit de l'Université Laval à Montréal.